Envoyé en préfecture le 16/05/2019
Reçu en préfecture le 16/05/2019
Affiché le 16/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL42_2019-DE

N°DEL42-2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF et le **SEPT** du mois de **MAI** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **30 AVRIL 2019**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Mme Elisabeth BONJEAN.

Conseillers communautaires présents :
Mme DUTOYA Guylaine – Mme BONJEAN Elisabeth – Mme SERRE Anne – M. PEDARRIOSSE Francis – Mme HENRARD Marie-Josée – Mme BASLY-LAPEGUE Christine – Mme LOUME-SEIXO Viviane – M. LALANNE Jean-Pierre – M. DUCHESNE Philippe – M. NOVO Vincent – M. DARRIERE Eric – M. DAGES Pascal – Mme LACOSTE Aline – M. POMAREZ Serge – Mme NIGITA Lydia – M. LE GLOAHEC Jean-Michel – M. LE BAIL Gérard – Mme LASSOUQUE-SABOURAULT Bérangère – M. DARRIGADE Hervé – M. CARRERE Christian – Mme DELMON Catherine – M. DUVIGNAU André – Mme DI MAURO Catherine – M. DUFAU Jean-Pierre – Mme CANDAU Francette – M. BERTHOUX Christian – M. DUBROCA Bruno – Mme LE MEUR Marie-Christine – M. LACOUTURE Philippe – M. LAVIELLE Jean – M. BEDAT Henri – M. FORSANS Alain – Mme CAZAUNAU Anne-Marie – Mme BARADAT-RISTOR Marie-Claude – M. LANGOUANERE Bernard – M. CHAHINE Hikmat – M. DUFORT Jean-Michel – M. BOURDILLAS Thierry.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

	Donne pouvoir à :
Mme AUDOUY Véronique	M. CARRERE Christian
M. MAUCLAIR Stéphane	Mme BONJEAN Elisabeth
M. DROUIN André	Mme HENRARD Marie-Josée
Mme VERDIERE-BARGAOUI Axelle	M. LALANNE Jean-Pierre
M. JANOT Bruno	M. DUCHESNE Philippe
Mme DOURTHE Sarah	M. DAGES Pascal
Mme BERTHELON Marie-Constance	M. DARRIERE Eric
Mme GIRODET Christine	Mme LE MEUR Marie-Christine
Mme CAZENAVE Sandrine	M. BEDAT Henri

Conseillers communautaires absents et excusés :
Mme AUDOUY Véronique – M. ABADIE Jean-Marie – M. MAUCLAIR Stéphane – M. BALAO Serge – M. DROUIN André – Mme VERDIERE-BARGAOUI Axelle – Mme DUDOUS Dominique – M. JANOT Bruno – Mme DOURTHE Sarah – Mme BERTHELON Marie-Constance – Mme DETOUILLON Anne-Marie – M. CAGNIMEL Philippe – M. DAGUERRE Jean-Louis – Mme FRAYSSE Chantal – Mme GIRODET Christine – Mme CAZENAVE Sandrine – M. DELMON Philippe.

Secrétaire de séance : M. BEDAT Henri

Envoyé en préfecture le 16/05/2019
Reçu en préfecture le 16/05/2019
Affiché le 16/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL42_2019-DE

OBJET : RESSOURCES HUMAINES / MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE

Monsieur le Vice-président expose,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 88- 145 du 15 février 1988, relatif aux agents non titulaires,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 relatif au régime indemnitaire,

Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique d'Etat,

Vu les délibérations du conseil communautaire fixant le régime indemnitaire,

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 1er avril 2019,

L'arrêté ministériel du 14 février 2019 permet la transposition du RIFSEEP au cadre d'emploi des ingénieurs en chef. Il est donc demandé d'approuver la mise en œuvre du RIFSEEP pour ce cadre d'emploi et d'intégrer cette modification dans l'annexe du régime indemnitaire.
Comme pour les autres grades, cette modification réglementaire est sans impact sur le montant individuel et global des indemnités versées aux agents.

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,

Article 1 : **APPROUVE** les modifications du régime indemnitaire pour le cadre d'emploi des ingénieurs en chef à compter du 1er juin 2019 de la manière suivante :

GRADE	FONCTION	IFSE Montant minimal	IFSE Montant maximal	CIA Montant minimal	CIA Montant maximal
Ingénieur général	DGST	4 200 €	49 980 €	0 €	8 820 €
Ingénieur en chef hors classe	DGST	4 200 €	46 920 €	0 €	8 280 €
Ingénieur en chef	DGST	4 200 €	42 330 €	0 €	7 470 €
Ingénieur général	Directeur	3 800 €	49 980 €	0 €	8 820 €
Ingénieur en chef hors classe	Directeur	3 800 €	46 920 €	0 €	8 280 €
Ingénieur en chef	Directeur	3 800 €	42 330 €	0 €	7 470 €

Envoyé en préfecture le 16/05/2019
Reçu en préfecture le 16/05/2019
Affiché le 16/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL42_2019-DE

Article 2 : **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse http://www.telerecours.fr/).

Article final : Madame la Présidente et Madame la Trésorière Principale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERE EN SEANCE,
Les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
POUR COPIE CONFORME,
DAX, le 7 mai 2019
LA PRESIDENTE,

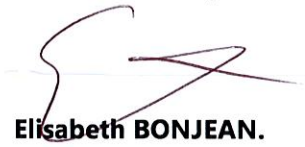

Elisabeth BONJEAN.

Envoyé en préfecture le 16/05/2019
Reçu en préfecture le 16/05/2019
Affiché le 16/05/2019
ID : 040-244000675-20190507-DEL42_2019-DE